

Publication de la COMECE: « Science et Ethique »

24 juin 2012

Le Secrétariat de la COMECE publie 16 avis de son Groupe de réflexion bioéthique en version française et anglaise. L'objectif de cette publication est d'éveiller l'intérêt pour les questions bioéthiques et de promouvoir un climat favorable au dialogue entre Eglise, monde politique, scientifique et économique.

Au cours des 12 dernières années, le Groupe de réflexion bioéthique de la COMECE a élaboré 16 avis concernant une vaste série de questions bioéthiques. Les avis les plus récents traitent les aspects éthiques du don d'organe, les questions anthropologiques et éthiques liées à la création d'organismes humain-animal, les questions éthiques soulevées par la nanomédecine et la brevetabilité de cellules souches humaines. Les avis portent également sur les dispositions de fin de vie et l'euthanasie, les tests génétiques, la recherche biomédicale dans les pays en voie de développement ou encore le clonage et la recherche sur les embryons et les cellules souches embryonnaires.

Ces dernières années, les sujets bioéthiques jouent un rôle de plus en plus important dans divers domaines de la politique européenne. Une directive européenne relative à la protection juridique des inventions biotechnologiques (directive relative au droit des brevets) est par exemple actuellement au cœur des débats de l'Office européen des brevets, et plus précisément à cause de la question concernant l'attribution ou non d'un brevet pour les lignées de cellules obtenues à partir de cellules souches embryonnaires humaines. La promotion du clonage et l'utilisation de cellules souches d'embryons humains à des fins scientifiques est une thématique qui, ces dernières années en Europe, a régulièrement été sujette à controverse en raison du soutien à la recherche dont elle a bénéficié via le programme cadre de recherche européen. A l'heure actuelle, la Commission européenne prépare une proposition de directive relative aux dons d'organes destinés aux transplantations. Ici aussi, les questions fondamentales en matière d'éthique ne manquent pas, notamment s'agissant du don volontaire et du principe de non-commercialisation du corps humains et de ses parties.

Au vu de la signification de ces questions bioéthiques pour les politiques de l'UE, la COMECE a lancé en 1996 ce Groupe de réflexion bioéthique. Il s'agit d'examiner les implications de ces questions bioéthiques pour l'Union européenne et ses institutions, et par la même occasion d'informer les Evêques membres de la COMECE et leurs conférences épiscopales. Ce Groupe est composé de représentants de plusieurs disciplines relevant notamment de la théologie, de l'éthique et de la philosophie, mais aussi du droit, de la médecine et de la pharmacologie.

[COMECE Science et EthiqueDownload](#)